

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal de la 1145^e séance, tenue le mardi 10 mai 2022, à 14 heures, à salle M-415 du Pavillon Roger-Gaudry et par vidéoconférence

PRÉSENTS : la vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, M^{me} Louise Béliveau ; les présidents des sous-commissions de la Commission des études : la vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue, M^{me} Sylvie Normandeau, la vice-rectrice adjointe aux études supérieures, M^{me} Julie Carrier, la vice-rectrice adjointe à la recherche, M^{me} Lucie Parent, le vice-recteur adjoint à la promotion de la qualité, M. Tony Leroux ; les doyens : M^{me} France Houle, M^{me} Nathalie Fernando, M^{me} Pascale Lefrançois, M^{me} Sylvie Dubois, M^{me} Christine Théorêt, M. Michel Janosz, M. Carl-Ardy Dubois, M. Raphaël Fischler, M. Langis Michaud ; le représentant de l'École HEC Montréal : M. François Bellavance ; le représentant de l'École Polytechnique Montréal : M. Yves Boudreault ; les membres du personnel enseignant nommés par l'Assemblée universitaire : M. Jesús Vázquez-Abad, M^{me} Sophie Parent, M^{me} Françoise Guay ; les membres diplômés : M. Sylvain Dubé ; les étudiants : M Alexis Cyr, M^{me} Audréanne Matte-Landry, M. Alexandre Sauvé-Lacoursière, M. Hadrien Chénier-Marais ; les membres du personnel de soutien et du personnel de la recherche : M. Martin Caillé ; les observateurs : M^{me} Marie-Claude Binette, M^{me} Michèle Glémaud, M^{me} Diane Sauvé (en l'absence de M^{me} Stéphanie Gagnon), M^{me} Pierrette Gaudreau ; un observateur invité : M. Juan J. Michel Torres

INVITÉS : pour la délibération CE-1145-5.2, de l'École Polytechnique Montréal : M^{me} Virginie Vendange, directrice des programmes de Certificat ; pour la délibération CE-1145-5.4, du Vice-rectorat aux affaires académiques et aux études : Bruno Clerk, conseiller aux études de premier cycle

ABSENTS : le recteur, M. Daniel Jutras ; la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation, M^{me} Marie-Josée Hébert ; le vice-recteur à la planification et à la communication stratégiques, M. Jean-François Gaudreault-DesBiens ; les doyens : M. Frédéric Bouchard, M. Patrick Cossette, M. Michel Carrier, M^{me} Lyne Lalonde ; la représentante de l'École Polytechnique Montréal : M^{me} Delphine Périé-Curnier ; les membres du personnel enseignant nommés par l'Assemblée universitaire : M^{me} Josée Dubois, M^{me} Line Castonguay ; les membres diplômés : M. Guy Gibeau ; les membres du personnel de soutien et du personnel de la recherche : M^{me} Bérengère Houzé, M^{me} France Fillion ; des observateurs : M^{me} Stéphanie Gagnon, M. Jean-Paul Loyer

PRÉSIDENTE : La vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, M^{me} Louise Béliveau

SECRÉTAIRE : Le secrétaire général, M. Alexandre Chabot

CHARGÉE DE COMITÉ : M^{me} Danielle Salvail

CE-1145-1 ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit :

1. Ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 1144^e séance tenue le 19 avril 2022
3. Affaires découlant du procès-verbal
4. Information et questions
5. Rapport de la Sous-commission du premier cycle
 - 5.1 Faculté des arts et des sciences — Département de psychologie
 - Modification au programme de Baccalauréat spécialisé en neurosciences cognitive (1-220-1-2)
 - 5.2 École Polytechnique Montréal
 - Modification aux programmes du Baccalauréat en génie
 - Modification aux programmes de Certificat et aux Microprogrammes
 - 5.3 Faculté des arts et des sciences—Département de linguistique et de traduction
 - Modification aux programmes de Baccalauréat spécialisé (1-185-1-0) et de Majeure (1-185-2-0) en traduction
 - 5.4 Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études
 - Proposition de modification au Règlement des études de premier cycle
6. Processus institutionnel d'évaluation des programmes d'études – Plans d'action facultaires
 - 6.1 Faculté de médecine
 - Plan d'action pour les programmes en pharmacologie clinique
 - 6.2 Faculté des arts et des sciences
 - Plan d'action pour les programmes en Études internationales

7. Comité des nominations de la Commission des études
 - Recommandations en vue de la nomination de membres à des comités de la Commission des études
8. Élection de membres au Comité des nominations de la Commission des études
9. Nomination de membres étudiants à des comités de la Commission des études
10. Affaires diverses
11. Prochaine séance
12. Clôture de la séance

CE-1145-2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 1144^E SÉANCE TENUE LE 19 AVRIL 2022

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études adopte le procès-verbal de la 1144^e séance tenue le 19 avril 2022, tel que présenté.

CE-1145-3 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Les membres ont reçu la liste des affaires découlant du procès-verbal de la 1144^e séance. Le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, en fait la présentation. Un sujet en affaires découlant relève de la 1139^e séance (l'entrée en vigueur de la modification au Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales [CE-1139-6.1], prévue le 1^{er} mai, a été reportée au 1^{er} juin 2022).

CE-1145-4 INFORMATION ET QUESTIONS

CE-1145-4.1 Composition et fins de mandats

La présidente, Mme Louise Béliveau, souhaite la bienvenue à deux nouveaux membres étudiants : M. Alexis Cyr (étudiant de premier cycle à la Faculté des arts et des sciences ; coordonnateur aux affaires académiques de premier cycle, FAÉCUM), et Mme Audréanne Matte-Landry (étudiante de premier cycle à la Faculté des arts et des sciences ; coordonnatrice par intérim aux affaires administratives et au développement, FAÉCUM). Elle signale également la présence, comme observateur invité, de M. Juan J. Michel Torres, vice-doyen à la recherche et aux partenariats de la Faculté de l'aménagement, nommé vice-recteur adjoint aux études de premier cycle et à la formation continue à compter du 1^{er} juin 2022.

La présidente signale des fins de mandats au 31 mai prochain. Parmi les membres d'office, Mme Sylvie Normandeau terminera son mandat comme vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue ; à cette occasion, la Commission souligne l'apport de Mme Normandeau au cours de son mandat de vice-rectrice adjointe. Parmi les doyens (membres d'office), Mme Line Lalonde terminera son mandat comme doyenne de la Faculté de pharmacie ; Mme Pascale Lefrançois terminera son mandat comme doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation, ayant été nommée vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études à compter du 1^{er} juin. M. Jesus Vazquez-Abad et Mme Line Castonguay termineront leur mandat comme membres du personnel enseignant nommés par l'Assemblée universitaire. M. Yves Boudreault, directeur des études de l'ingénieur à l'École Polytechnique Montréal, terminera son mandat comme représentant de cette École à la Commission ; la présidente souligne qu'à ce titre, M. Boudreault a participé aux séances de la Commission au cours des quinze dernières années. La Commission remercie ses membres sortants pour la qualité de leur participation à ses travaux au cours de leur mandat.

Le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, salue la fin du mandat de la présidente, Mme Louise Béliveau, comme vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, poste qu'elle a occupé durant douze années (marquant le plus long terme d'un vice-recteur responsable des études depuis 1967), au cours desquelles Mme Béliveau a grandement contribué aux nombreux développements et à l'évolution de l'Université. La Commission félicite Mme Béliveau, et la remercie pour son apport.

CE-1145-4.2 Situation épidémiologique

La présidente, Mme Louise Béliveau, présente ce point.

À la suite de l'annonce gouvernementale, l'Université a informé la communauté de la levée de l'obligation du port du masque de procédure dans les espaces intérieurs du campus. La distribution de masques de procédure et de gel désinfectant à l'entrée des pavillons sera maintenue. Une campagne d'information et de sensibilisation sera tenue, invitant à la bienveillance envers les personnes qui souhaiteront continuer de porter le masque ou le couvre-visage. Des réserves de tests rapides sont maintenues, et seront distribués au besoin, selon l'évolution de la situation pandémique ; la distribution de tests par le Ministère auprès des institutions d'enseignement est également maintenue.

En réponse à une question, on précise que la possibilité de la reconduction des ajustements réglementaires qui avaient été maintenus pour le trimestre d'hiver (levée de l'obligation de produire une pièce justificative en cas d'absence à une évaluation, pour des situations liées à la Covid-19) est actuellement à l'étude, et que l'information sur ce sujet sera transmise prochainement. Par ailleurs, on informe la Commission que le Bureau du registraire recueillera des données sur l'application de cette mesure d'ajustement.

CE-1145-4.3 Résultats des processus d'admission et d'inscription

La présidente, Mme Louise Béliveau, invite les représentants respectifs de l'École Polytechnique Montréal, M. Yves Boudreault, et de l'École HEC Montréal, M. François Bellavance, ainsi que la registraire de l'Université, Mme Marie-Claude Binette, à présenter des données sur les résultats des processus d'admission et d'inscription pour l'automne 2022.

À l'École Polytechnique Montréal, les résultats relatifs aux programmes de Certificat demeurent constants. Comparativement à l'année précédente, les données relatives aux programmes du Baccalauréat en génie présentent une hausse d'une proportion d'environ 5 % du nombre de demandes, et une hausse d'une proportion de 18 % du nombre d'offres d'admission. Certains programmes présentent un nombre important de demandes d'admission, considérant le nombre de places disponibles. Les résultats des programmes de maîtrise professionnelle présentent une augmentation comparativement à l'année précédente (passant de 304 à 378 demandes). Les résultats des programmes de maîtrise de recherche restent constants (environ 100 demandes).

L'École HEC Montréal observe une diminution du nombre de demandes d'admission et du nombre d'offres, soit une diminution d'une proportion de 5 % comparativement à l'année dernière, et de 3,5 % comparativement à la moyenne des trois dernières années, pour les programmes de premier cycle, et une diminution d'une proportion approximative de 10 % pour les programmes d'études supérieures (tenant compte toutefois qu'on avait observé une hausse importante au cours des dernières années) ; le programme de MBA présente une diminution importante (- 33 %).

Les résultats relatifs à l'Université de Montréal présentent des données stables pour les demandes aux programmes de premier cycle, et une légère augmentation pour les programmes d'études supérieures. Le nombre de nouvelles inscriptions apparaît en hausse pour les programmes de premier cycle ainsi que pour les programmes des cycles supérieurs. Le nombre d'inscriptions présente une augmentation d'une proportion de 11,6 % comparativement aux résultats de la même période de l'année dernière.

On prend note que l'on devra examiner l'impact qu'exercera sur ces résultats le programme de bourses Perspectives Québec.

CE-1145-5 RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DU PREMIER CYCLE

La vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue, Mme Sylvie Normandeau, fait une présentation générale des projets inscrits aux points 5.1 à 5.3, et présente le projet inscrit au point 5.4.

La vice-doyenne aux études de premier cycle et aux stratégies numériques de la Faculté des arts et des sciences, Mme Sophie Parent, présente les projets inscrits aux points 5.1 et 5.3.

Le représentant de l'École Polytechnique Montréal à la Commission, M. Yves Boudreault, présente les projets inscrits au point 5.2. Pour cette présentation, la Commission reçoit M^{me} Virginie Vendange, directrice des programmes de Certificat.

Pour la présentation du projet inscrit au point 5.4, la Commission reçoit M. Bruno Clerk, conseiller aux études de premier cycle au VRAEE.

CE-1145-5.1 Faculté des arts et des sciences — Département psychologie
- Modification au programme de Baccalauréat spécialisé en neurosciences cognitive (1-220-1-2)
2022-A0033-1145-015, 015.1

La modification au programme de Baccalauréat spécialisé en neurosciences cognitive propose principalement la réorganisation de certains blocs de cours, afin de faciliter les modalités d'inscription aux cours de laboratoires, et afin de bonifier l'offre de cours à option. Des changements touchent le bloc 01C (ajout du cours ANT 3450, sur des contenus de neurosciences), et le bloc 71B de l'orientation *Fondamentale* (retrait du cours LNG 3160 ; ce bloc sera ainsi constitué de deux cours de laboratoire). Le segment 72, sur l'orientation *Neuropsychologie*, est modifié, par le réaménagement du bloc de cours obligatoires 72A, passant de 30 à 27 crédits, et par la création d'un nouveau bloc de cours à option spécifiques aux laboratoires (bloc 72B—*Laboratoires en neurosciences cognitive*, minimum et maximum de 3 crédits), afin de faciliter les modalités d'inscription aux laboratoires en utilisant le Centre étudiant. Dans le même segment, le cours PSY 3129 est ajouté au bloc 72C (option), afin de faciliter l'inscription à ce cours par le Centre étudiant, ce cours étant exigé pour l'admission à des programmes de doctorat à composante clinique. Des ajustements sont apportés à l'article 6.4 (modalités du cheminement *Honor*) et 18 (cours de sigle AUD prérequis pour l'admissibilité au programme de Maîtrise en audiologie) du règlement propre au programme. L'implantation du programme modifié est prévue au trimestre d'automne 2022. La présentation reporte au document 2022-A0033-1145-015.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au programme de Baccalauréat spécialisé en neurosciences cognitive (1-220-1-2), au Département de psychologie de la Faculté des arts et des sciences, conformément au document 2022-A0033-1145-015.

CE-1145-5.2 École Polytechnique Montréal
- Modification aux programmes du Baccalauréat en génie
- Modification aux programmes de Certificat et aux Microprogrammes
2022-A0033-1145-016, 016.1,017,017.1

La modification aux programmes du Baccalauréat en génie propose des ajustements aux cours, à la structure (incluant des orientations thématiques de programmes et les axes de spécialisation) et au règlement des programmes. La modification aux cours des programmes inclut la création de nouveaux sigles se terminant par la lettre D pour des cours existants mais offerts à distance, et la création de cours pour des équivalences de cours réalisés dans des établissements partenaires. La modification aux programmes porte sur les programmes suivants : Génie aérospatial, Génie biomédical, Génie chimique, Génie électrique, Génie géologique, Génie informatique, Génie logiciel, Génie des mines, Génie mécanique, Génie physique, Mathématiques. Des ajustements et mises à jour sont apportés aux articles du règlement, relatifs aux stages, à la probation, à la fraude et au plagiat, aux études en année préparatoire et aux cours de langues. La présentation reporte au document 2022-A0033-1145-016 ; le document 2022-A0033-1145-016.2 présente un résumé des modifications ; le document 2022-A0033-1145-016.3 présente un exemple de cheminement dans le programme

(répartition et organisation, sur les huit trimestres des quatre années du programme, des orientations, orientations thématiques, orientations personnalisées ainsi que des concentrations). L'implantation des programmes modifiés est prévue au trimestre d'automne 2022.

La modification aux programmes de Certificat et aux Microprogrammes propose des ajustements aux cours (création ou remplacement de cours, ajout ou retrait de cours dans la structure de programmes, révision de la description, création de la version anglaise de cours en sécurité informatique, création de sigles pour des cours prescrits par l'ordre professionnel pour le programme de certificat Ingénieurs formés à l'étranger), et à la structure des programmes (programmes de certificat Automatisation industrielle, Cyberfraude, *Analysis and Operational Cybersecurity*, Électricité du bâtiment, et microprogrammes Internet industriel des objets, Réseautique et sécurité, Technologies du bâtiment). La modification au règlement des programmes porte sur des ajustements aux modalités des articles relatifs à l'équivalence, l'exemption, la substitution, le transfert, à l'obtention d'un certificat, au microprogramme (règles de transfert de cours d'un certificat à un microprogramme), aux cours hors programmes, aux stages, et à la fraude (infractions et sanctions). La présentation reportée au document 2022-A0033-1145-017 ; le document 2022-A0033-1145-017.1 présente un résumé des modifications. L'implantation des programmes modifiés est prévue au trimestre d'automne 2022.

En réponse à des questions présentées, des précisions sont apportées sur la modalité du stage de participation à la vie étudiante (STI), lequel est suivi hors programme ; dans le cas où cette activité s'intégrerait à un cheminement de baccalauréat par cumul avec appellation, attribué à la sortie, il faudrait prévoir une modalité d'inscription à un tel cheminement à l'entrée. On prend note que des démarches en ce sens sont à l'étude à l'Université.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve, à l'École Polytechnique Montréal :

- la modification aux programmes du Baccalauréat en génie, conformément au document 2022-A0033-0045-016,
- la modification aux programmes de Certificat et aux Microprogrammes, conformément au document 2022-A0033-1145-0177.

CE-1145-5.3 Faculté des arts et des sciences — Département de linguistique et de traduction
- Modification aux programmes de Baccalauréat spécialisé (1-185-1-0) et de Majeure (1-185-2-0) en traduction

2022-A0033-1145-010, 010.1

La modification aux programmes de Baccalauréat spécialisé et de Majeure en traduction propose principalement des aménagements à la structure et aux cours de stage, afin de répondre à une exigence d'agrément de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés—OTTIAQ (à la suite de l'acceptation de l'agrément sur diplôme à l'OTTIAQ par l'Office des professions du Québec), indiquant d'inclure, dans les programmes conduisant à l'agrément, un cours obligatoire de trois crédits de formation professionnelle (stage ou mentorat). Les trois cours de mentorat des programmes actuels de Baccalauréat et de Majeure sont ainsi modifiés, par l'abolition des sigles TRA 29101 (0 cr.) et TRA 29102 (6 cr.), et par la modification au titre (pour *Mentorat professionnel*) et à la description du cours TRA 2920 (3 cr.). Dans le programme de Baccalauréat, le bloc de cours 011, dans lequel les cours mentionnés étaient regroupés, est aboli. Le cours modifié TRA 2920 sera rattaché au bloc 01H (comportant aussi les cours TRA 2900—*Téléstage* et TRA 2950H—*Pratique en milieu de travail*), et le titre de ce bloc (*Stages pratiques*) est modifié pour *Formation en contexte professionnel* ; le bloc 01H modifié comportera un minimum de 3 crédits. L'accès au stage ou au mentorat exigera d'avoir complété 45 crédits du programme. Dans le programme de Majeure, un nouveau bloc de cours obligatoires est créé (bloc 01H—*Formation en contexte professionnel*, comportant un minimum de 3 crédits), dans lequel seront intégrés les cours TRA 2920 et TRA 2900. L'accès au stage ou au mentorat exigera d'avoir complété 30 crédits du programme. En raison de la nouvelle répartition des crédits, le bloc 01Z (cours au choix) est retiré. L'implantation des programmes modifiés est prévue au trimestre d'automne 2022. La présentation reportée au document 2022-A0033-1145-010.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification aux programmes de Baccalauréat spécialisé (1-185-1-0) et de Majeure (1-185-2-0) en traduction, au Département de linguistique et de traduction de la Faculté des arts et des sciences, conformément au document 2022-A0033-1145-010.

CE-1145-5.4 Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études
- Proposition de modification au Règlement des études de premier cycle
2022-A0033-1145-018, 018.1

La modification au Règlement des études de premier cycle propose des ajustements à des fins d'harmonisation des processus et modalités, et d'harmonisation au Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales. Notamment : l'article 1.3 (sur l'autorité compétente) est retiré (des modalités sont reportées à l'article 1.8) ; les modalités des articles 3.1 et 3.9 sont mises à jour en raison du Processus institutionnel de la modernisation de l'admission—PIMA ; l'article 3.2 est modifié en lien avec le processus de reconnaissance des acquis expérientiels (ajout d'une nouvelle disposition à l'alinéa f) ; des ajustements sont apportés aux modalités de l'article 6, afin de permettre plus de souplesse à l'égard de l'inscription concurrente à deux programmes ; des ajustements sont apportés à l'article 8, afin de préciser l'utilisation de la substitution (titre de l'article, ajout à l'article 8.6, reformulation du libellé de l'article 8.7) ; une nouvelle disposition (alinéa e) est ajoutée à l'article 15, sur les normes de succès (ajout en lien avec le fait que la réussite des cours prescrits à l'admission est une condition de diplomation). L'entrée en vigueur du règlement modifié serait prévue au 1^{er} septembre 2022. La présentation reporte au document 2022-A0033-1145-018.

En réponse à des questions présentées, des précisions sont apportées sur le processus de la préparation des projets de modification au Règlement des études de premier cycle, pouvant inclure des démarches de consultation (unités académiques, vice-décanats aux études, associations étudiantes, etc.), menées à travers les différentes instances (dont la Sous-commission du premier cycle et le Conseil des études de premier cycle). Les modalités de communication sur les modifications aux règlements des études sont effectuées au niveau du VRAEE, des vice-décanats aux études et des unités et départements ; dans le cas des modifications présentées aujourd'hui, les changements concernent principalement le processus d'admission, prévoyant la transmission de l'information aux candidats.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au Règlement des études de premier cycle, conformément au document 2022-A0033-1145-018.

CE-1145-6 PROCESSUS INSTITUTIONNEL D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES — PLANS D'ACTION FACULTAIRES

Le vice-recteur adjoint à la promotion de la qualité, M. Tony Leroux, et la vice-doyenne aux sciences fondamentales de la Faculté de médecine, Mme Pierrette Gaudreau, présentent le plan d'action inscrit au point 6.1.

Le vice-recteur adjoint à la promotion de la qualité, M. Tony Leroux, et la vice-doyenne aux études de premier cycle et aux stratégies numériques de la Faculté des arts et des sciences, Mme Sophie Parent, présentent le plan d'action inscrit au point 6.2.

CE-1145-6.1 Faculté de médecine
- Plan d'action pour les programmes en pharmacologie clinique
2022-A0033-1145-019, 2022-A0033-1145-019.1

Le plan d'action pour les programmes en pharmacologie clinique de la Faculté de médecine porte sur les programmes de Maîtrise en pharmacologie : pharmacologie clinique avec travail dirigé (2-520-19) et de DESS en pharmacologie clinique (2-520-11). Les points forts identifiés pour ces

programmes soulignent leur adéquation à répondre à un besoin sociétal, donnant lieu à une croissance importante des inscriptions, à un degré de satisfaction élevé de la part de la population étudiante, et à un taux de placement élevé des diplômés, et soulignent la qualité d'éléments structurels et organisationnels (séquence et répartition des cours favorisant l'apprentissage ; haute qualification du corps enseignant ; qualité et dévouement des personnels de la direction de ces programmes, notamment en regard de la réussite étudiante). Des aspects à améliorer portent sur la visibilité des programmes par les milieux de pratique, et le développement de liens avec les diplômés et avec les industries. En vue de l'application du plan d'action, cinq enjeux ont été identifiés, en lien avec dix points d'opérationnalisation et 21 actions (correctifs, bonifications, etc.), afin de répondre aux préoccupations et recommandations énoncées. Principalement, des actions portent sur la mise à niveau des connaissances de pointe ; le développement de modalités de travail dirigé et de stage en milieu industriel ; les modalités de communication et de rétroaction ; l'apport et le renouvellement des expertises ; les approches pédagogiques ; les enjeux liés à la continuité des programmes. Déjà amorcé, l'échéancier de réalisation est établi par trimestres (selon les actions définies), se déroulant jusqu'au trimestre d'été 2023. La présentation reportée au document 2022-A0033-1145-019 ; le document 2022-A0033-1145-019.1 présente le rapport synthèse de la Sous-commission d'évaluation des programmes.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études reçoit le Plan d'action de la Faculté de médecine pour les programmes en pharmacologie clinique, conformément au document 2022-A0033-1145-019.

CE-1145-6.2 Faculté des arts et des sciences
- Plan d'action pour les programmes en Études internationales
2022-A0033-1145-023, 2022-A0033-1145-023.1

Le plan d'action pour les programmes en études internationales de la Faculté des arts et des sciences porte sur les programmes de deuxième cycle : Maîtrise (2-072-1-0), DESS (2-072-1-1) et Microprogramme (2-072-6-0). Les points forts identifiés pour ces programmes soulignent leur pertinence et l'adéquation de leur caractère inter et pluridisciplinaire en regard des enjeux sociopolitiques contemporains, l'attractivité et le rayonnement que ces programmes exercent sur les plans local et international, le niveau d'insertion professionnelle des diplômés, la qualité de la structure et des contenus des programmes, ainsi que la qualité du corps professoral et la compétence des personnels. Les recommandations et objectifs ont été définis en réponse aux constats sur les points à améliorer et sur les enjeux à considérer. Notamment, des enjeux sont liés au caractère interdisciplinaire des programmes, afin de définir des modalités et d'établir des dynamiques permettant de créer un environnement d'échange entre les professeurs (provenant de différents départements de la Faculté), de manière à développer un sentiment d'appartenance et de rattachement, utiles à une meilleure viabilité des programmes, et de manière à définir une modalité de gouvernance adaptée. Des actions ayant déjà été commencées ou réalisées, l'échéancier de réalisation est prévu jusqu'aux trimestres d'automne et d'hiver 2022. La présentation reportée au document 2022-A0033-1145-023 (une version finale du document a été déposée sur l'intrawiki, dans laquelle les actions ont été reformulées en incluant la participation des chargés de cours là où cela s'avère pertinent) ; le document 2022-A0033-1145-023.1 présente le rapport synthèse de la Sous-commission d'évaluation des programmes.

La vice-rectrice adjointe aux études supérieures, Mme Julie Carrier, mentionne que les Études supérieures et postdoctorales poursuivent une réflexion sur les formes de gouvernance des programmes interdisciplinaires ; l'expérience des programmes en études internationales s'avérera utile à cette réflexion.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études reçoit le Plan d'action de la Faculté des arts et des sciences pour les programmes en études internationales, conformément au document 2022-A0033-1145-023.

CE-1145-7 Comité des nominations de la Commission des études
- Recommandations en vue de la nomination de membres à des comités de la Commission des études

2022-A0033-1145-020

La vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue, Mme Sylvie Normandeau, présidente du Comité des nominations, invite la Commission à procéder à la nomination de membres à ses comités et sous-commissions. Les recommandations du Comité des nominations sont consignées au document 2022-A0033-1145-020. La Commission prend note que, vu le nombre insuffisant de propositions de candidatures reçu pour les postes à combler au Conseil des études de premier cycle, et vu que les activités de ce comité ont été suspendues au cours des dernières années, le Comité des nominations a convenu de ne pas transmettre de recommandations de nominations pour ce comité. Des postes restant à combler à certains comités, un nouvel appel de propositions de candidatures sera effectué au début de l'automne.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études, sur recommandation de son Comité des nominations, nomme :

À la Sous-commission du premier cycle :

- M. Richard Giasson (professeur agrégé au Département de chimie de la Faculté des arts et des sciences),
- M^{me} Sarah Dufour (professeure titulaire à l'École de psychoéducation de la Faculté des arts et des sciences),

pour un mandat de quatre ans se terminant le 30 juin 2026 ;

À la Sous-commission des études supérieures :

- M^{me} Mithra Zahedi (professeure agrégée à l'École de design, vice-doyenne, de la Faculté de l'Aménagement),

pour un mandat de quatre ans se terminant le 30 juin 2026 ;

Au Conseil des études supérieures et postdoctorales :

- M. François De Médicis (professeur titulaire à la Faculté de musique),
- M^{me} Katherine Frohlich (professeure titulaire au Département de médecine sociale et préventive de l'École de santé publique),
- M. James King (professeur agrégé au Département de géographie de la Faculté des arts et des sciences),
- M^{me} Danielle Labbé (professeure agrégée à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de la Faculté de l'aménagement),
- M. Kevin J. Wilkinson (professeur titulaire au Département de chimie de la Faculté des arts et des sciences),

pour un mandat de quatre ans se terminant le 30 juin 2026 ;

Au Comité institutionnel d'évaluation de l'enseignement :

- M. Jean-Pierre Marquis (vice-doyen aux études et secrétaire de faculté, à la Faculté de l'éducation permanente),

- M. Jean-François Bouchard (professeur titulaire et directeur adjoint à la recherche, aux études supérieures et aux affaires professorales, à l'École d'optométrie),
- M^{me} Lorna Heaton (professeure titulaire au Département de communication de la Faculté des arts et des sciences),
- M^{me} Alexandrine Gamache (chargée de cours au Département de nutrition de la Faculté de médecine),

pour un mandat de quatre ans se terminant le 30 juin 2026 ;

Au Comité de l'interdisciplinarité :

- M^{me} Sophie Parent (professeure titulaire à l'École de psychoéducation, vice-doyenne, de la Faculté des arts et des sciences),
- M. Daniel Boisclair (professeur titulaire et directeur, au Département de sciences biologiques de la Faculté des arts et des sciences),
- M^{me} Hélène Carabin (professeure titulaire au Département de pathologie et microbiologie de la Faculté de médecine vétérinaire),
- M. Alexis Vallée-Bélisle (professeur agrégé au Département de chimie de la Faculté des arts et des sciences),
- M^{me} Léa Ricard (chargée de cours à la Faculté des arts et des sciences),

pour un mandat de quatre ans se terminant le 30 juin 2026 ;

À la Sous-commission d'évaluation des programmes

- M^{me} Nelly Huynh (professeure agrégée au Département de santé buccale de la Faculté de médecine dentaire),
- M^{me} Natacha Trudeau (professeure titulaire, directrice, à l'École d'orthophonie et d'audiologie de la Faculté de médecine),
- M. Johnathan, Grégoire (adjoint au doyen, à la Faculté de l'éducation permanente),

pour un mandat de quatre ans se terminant le 30 juin 2026 ;

À la Sous-commission de la recherche

- M^{me} Ekaterina Kritikou (vice-doyenne à la Faculté de médecine),
- M. Éric Montpetit (professeur titulaire au Département de science politique, vice-doyen, de la Faculté des arts et des sciences),
- M^{me} Annie Bernier (professeure titulaire au Département de psychologie de la Faculté des arts et des sciences),
- M. André Lacroix (professeur titulaire au Département de médecine de la Faculté de médecine),
- M^{me} Nathalie Loye (professeure titulaire au Département d'administration et fondements de l'éducation de la Faculté des sciences de l'éducation),
- M^{me} Kate Zinszer (professeure adjointe au Département de médecine sociale et préventive de l'École de santé publique),
- M^{me} Jessie Galasso-Carbonnel (stagiaire postdoctorale au Département d'informatique et recherche opérationnelle de la Faculté des arts et des sciences),

pour un mandat de quatre ans se terminant le 30 juin 2026.

CE-1145-8 Élection de membres au Comité des nominations de la Commission des études
2022-A0033-1145-021

Le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, présente ce point. Les membres ont reçu la lettre du secrétaire général, sur les résultats de l'appel de candidatures pour l'élection de membres au Comité des nominations de la Commission (document 2022-A0033-1145-021). Une seule candidature

ayant été reçue, M. Frédéric Bouchard est élu par acclamation (pour un deuxième mandat). Deux postes restant à combler à ce comité, un nouvel appel de candidatures sera effectué.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études nomme M. Frédéric Bouchard membre du Comité des nominations de la Commission des études, pour un mandat de quatre ans se terminant le 31 mai 2026, mais ne dépassant pas la durée de son mandat comme membre de la Commission des études.

CE-1145-9 Nomination de membres étudiants à des comités de la Commission des études
2022-A0033-1145-022

Le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, invite la Commission à procéder à la nomination de membres étudiants à des comités de la Commission des études, considérant les propositions de candidatures transmises par la FAÉCUM, consignées au document 2022-A0033-1145-022. La Commission procède aux nominations.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études nomme :

À la Sous-commission du premier cycle :

M. Alexis Cyr (étudiant au premier cycle à la Faculté des arts et des sciences),
pour un mandat de quatre ans se terminant le 30 juin 2026 ;

À la Sous-commission des études supérieures :

M. Aleksandre Sauvé-Lacoursière (étudiant aux cycles supérieurs à la Faculté des arts et des sciences),

M^{me} Marie-Pascale Béland (étudiante aux cycles supérieurs à la Faculté des sciences de l'éducation),

pour un mandat de quatre ans se terminant le 30 juin 2026 ;

Au Conseil des études supérieures et postdoctorales :

M. Aleksandre Sauvé-Lacoursière (étudiant aux cycles supérieurs à la Faculté des arts et des sciences),

M^{me} Laura Ginoux (étudiante aux cycles supérieurs à la Faculté des arts et des sciences),

pour un mandat de quatre ans se terminant le 30 juin 2026 ;

Au Comité institutionnel d'évaluation de l'enseignement :

M. Aleksandre Sauvé-Lacoursière (étudiant aux cycles supérieurs à la Faculté des arts et des sciences),

M. Alexis Cyr (étudiant au premier cycle à la Faculté des arts et des sciences),

pour un mandat de quatre ans se terminant le 30 juin 2026 ;

Au Comité de l'interdisciplinarité :

M. Aleksandre Sauvé-Lacoursière (étudiant aux cycles supérieurs à la Faculté des arts et des sciences),

M. Alexis Cyr (étudiant au premier cycle à la Faculté des arts et des sciences),

pour un mandat de quatre ans se terminant le 30 juin 2026 ;

À la Sous-commission d'évaluation des programmes :

M. Alecsandre Sauv -Lacoursi re ( tudiant aux cycle sup rieurs   la Facult  des arts et des sciences),

M. Alexis Cyr ( tudiant au premier cycle   la Facult  des arts et des sciences),

pour un mandat de quatre ans se terminant le 30 juin 2026 ;

  la Sous-commission de la recherche :

M. Alecsandre Sauv -Lacoursi re ( tudiant aux cycle sup rieurs   la Facult  des arts et des sciences),

Mme Laura Ginoux ( tudiante aux cycles sup rieurs   la Facult  des arts et des sciences),

pour un mandat de quatre ans se terminant le 30 juin 2026.

CE-1145-10 AFFAIRES DIVERSES

CE-1145-10.1 Motion   l'attention de la pr sidente

Sur la proposition de Mme Julie Carrier, appuy e par plusieurs membres, la Commission convient d'une motion de f licitations et de remerciements   l'endroit de la pr sidente, Mme Louise B liveau,   l'occasion de la fin de son mandat comme vice-rectrice aux affaires  tudiantes et aux  tudes, afin de souligner sa contribution exceptionnelle   l'Universit ,   titre de vice-rectrice et en tant que pr sidente de la Commission des  tudes au cours des douze derni res ann es. La Commission signale sa reconnaissance en applaudissant.

La pr sidente remercie les membres de la Commission des  tudes pour leur collaboration constante au cours des derni res ann es. Elle adresse des remerciements aux vice-recteurs adjoints, pr sidents des sous-commissions : Mmes Julie Carrier, Sylvie Normandeau, Lucie Parent, et M. Tony Leroux. Elle remercie  galement le secr taire g n ral, M. Alexandre Chabot, et la charg e de comit    la Commission, Mme Danielle Salvail, pour la qualit  du travail de coordination dans la pr paration des r unions et des suites des d cisions de la Commission. Elle pr sente   la Commission ses v ux de bonne continuation.

Sur proposition d ment faite et appuy e, et   l'unanimit ,

la Commission des  tudes adopte une motion de f licitations et de remerciements   l'endroit de la vice-rectrice aux affaires  tudiantes et aux  tudes, Madame Louise B liveau, qui,   ce titre, a pr sid  la Commission des  tudes au cours des douze derni res ann es, et souligne,   l'occasion de la fin prochaine de son mandat, sa contribution exceptionnelle aux d veloppements de l'Universit .

CE-1145-11 PROCHAINE S ANCE

La prochaine s ance pr vue au calendrier aura lieu le mardi 7 juin 2022,   14 heures.

CE-1145-12 CL TURE DE LA S ANCE

La s ance est lev e   15 heures 30.

Adopté tel que présenté, à l'unanimité, le 7 juin 2022, délibération CE-1146-2

La présidente,

Le secrétaire général,

Pascale Lefrançois

Alexandre Chabot